

## LE MOT DU PRÉSIDENT



*Les derniers mois restent encore marqués par la crise de la COVID-19, avec son lot de restrictions, de gestes barrières et de contraintes.*

*La campagne vaccinale continue dans nos établissements. Espérons que cette fois-ci le retour à un environnement quasi normal sera définitif, même si un certain nombre de règles devront continuer à être respectées.*

*Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans le dernier numéro de L'ESSOR Info un nouvel établissement, le CEOP, a rejoint notre association en 2020. Vous découvrirez en détail dans ce numéro le magnifique travail qui y est réalisé pour accueillir à Paris des enfants et jeunes souffrant de troubles auditifs graves.*

*Suite à l'approbation de nouvelles orientations stratégiques lors de notre dernière Assemblée Générale, un nouveau Projet Associatif a été élaboré pour la période 2021/2025. Il sera présenté à la prochaine Assemblée Générale.*

*Un travail important a également été réalisé dans le domaine de la communication et sera achevé dans les prochains mois. Il concerne tout d'abord de nouvelles dénominations pour nos dispositifs, nos établissements et nos services afin de les rendre plus cohérentes et proches du terrain. Le site Internet est en cours de refonte complète pour être plus clair et attractif. Enfin un nouveau Logo a été conçu qui reprend les thèmes de l'ancien tout en lui donnant une présentation plus moderne et attrayante.*

*Malgré cette période difficile, les adaptations de nos établissements aux évolutions de notre environnement continuent et nous devons veiller à accompagner les équipes dans ces périodes de changement.*

*Bon été à tous et portez-vous bien.*

**Alain Champeaux**  
Président



**L'ESSOR**  
Pour être acteur de sa vie



## FOCUS

### AVEC L'ARRIVÉE DU CEOP, L'ESSOR AJOUTE UN NOUVEAU CHAMP À SES ACCOMPAGNEMENTS

Fin d'après-midi. Une sonnette retentit. En quelques secondes, des dizaines d'enfants sortent des classes et retrouvent leurs accompagnateurs dans un élan joyeux et sonore. Scène habituelle, comme dans toutes les écoles. Même au CEOP, le Centre Expérimental Orthophonique et Pédagogique.

Et pourtant ici, en plein cœur du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, on est bien dans une structure pas comme les autres, où tout est fait pour que les enfants sourds se sentent justement au plus proche des autres. Focus sur cette structure et ce nouveau champ d'action qui viennent d'intégrer L'ESSOR depuis le début de cette année 2021.

# L'ESSOR ajoute un nouveau champ à ses accompagnements



Une école comme les autres.

## LE TEMPS DES PIONNIÈRES

Tous les étudiants en orthophonie - profession paramédicale qui soigne l'élocution et les troubles du langage - le savent : c'est à Suzanne Borel-Maisonny qu'on doit le développement en France de leur discipline. Mais ils ne savent pas forcément qu'elle fut également à l'origine avec Lucie Matteodo-Peyracchia de la fondation du CEOP en 1968, établissement précurseur et expérimental dans l'accueil et l'accompagnement des enfants sourds.

Arrivé au début des années 80 pour les rejoindre avant de succéder à Madame Matteodo à la direction du centre en 1993, Martial Franzoni se souvient : « À l'époque, la technologie liée à la surdité était assez peu avancée et certains enfants, privés de langue, ne pouvaient développer pleinement leurs capacités cognitives. En y arrivant, je découvre un endroit en avance sur son temps, où les gens, poussés par les deux fondatrices, ont une vision très globale de la surdité, avec la volonté d'intégrer et d'impliquer dès la naissance, les

familles des enfants sourds. C'était inédit à l'époque et avec une vision très différente de celle qu'avait alors le monde hospitalier ».

Accompagnement du parcours de l'enfant sourd dès son plus jeune âge, expérimentation et pluri-disciplinarité, accompagnement parental et intégration : les valeurs socles du CEOP étaient posées ; cinquante ans plus tard, elles n'ont pas changé.

## UNE CENTAINE D'ENFANTS ACCOMPAGNÉS

« Nous accueillons aujourd'hui une centaine d'enfants sourds » explique Delphine Poisson, actuelle directrice du CEOP depuis l'été 2020, « dont 60 sont ici à temps plein dans notre IME (Institut Médico Éducatif) et 40 à temps partiel dans le SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile). Nous privilégions l'inclusion des enfants sourds à temps partiel dans leur école de quartier à chaque fois que possible. Nous accompagnons, conseillons les équipes de l'Éducation Nationale. Lorsque nous constatons qu'un enfant est en difficulté et ne peut plus suivre à l'école ordinaire, nous proposons aux parents de l'accueillir à plein temps au sein de notre établissement. L'enfant est



Martial Franzoni





alors pris en charge par une équipe de professionnels connaissant parfaitement la surdité ».

Ce temps partiel, souvent pour les plus petits de maternelle, conduit les professionnels à suivre également les enfants dans leur milieu ordinaire. D'où l'avantage du positionnement au cœur de Paris pour une accessibilité facilitée, avec en revanche l'inconvénient de surfaces restreintes. « Au fil des acquisitions, nous avons pu nous agrandir et faire l'acquisition progressive de trois annexes » explique Martial Franzoni. « Mais nous manquons encore de place ! » ajoute Delphine Poisson. D'autant plus qu'il peut arriver que les capacités soient dépassées : « Nous avons toujours eu plus de demandes que de places » se souvient Martial Franzoni, « mais nous avons toujours

cherché à répondre aux besoins des familles, quitte à dépasser légèrement et temporairement notre agrément ».

### UNE ORGANISATION PLURIDISCIPLINAIRE

« Nous sommes une équipe de cinquante professionnels aux compétences multiples : professeurs, orthophonistes, éducateurs, psychologues, médecin ORL, psychomotriciens, neuropsychologues, assistante sociale, pédiatre, infirmières, agent de service et personnels de direction ou administratifs » explique Delphine Poisson.

Les enfants arrivent au CEOP vers 8h45, en taxi généralement. Passé la collation d'accueil, ils rejoignent leur classe, de 3 à 6 enfants maximum pour des activités de français ou de mathématiques dispensées par

des professeurs spécialisés, ceux-ci favorisant une pédagogie active. En parallèle de cet enseignement, des prises en charges orthophoniques en individuel ou en groupe sont assurées par des orthophonistes. Les éducateurs interviennent aussi auprès des enfants en classe et lors des temps de vie.

À ces enseignements scolaires, s'ajoutent des activités de soins adaptées : « Il n'y a pas "une" surdité, mais "des" surdités différentes » précise Delphine Poisson. « Cela nous conduit à mettre en œuvre tout un dispositif de méthodologies adaptées à chaque enfant, souvent propres au CEOP, pour travailler le langage, la psychomotricité, mais aussi l'articulation ou la prosodie (règles concernant les caractères des sons). Sans oublier le sport, parfois effectué en commun avec les enfants du quartier ».



Delphine Poisson





Une fois par semaine, chaque enfant bénéficie d'une leçon particulière avec un orthophoniste ou un professeur spécialisé, en présence de ses parents. Lors de ce temps, le professionnel fait de la guidance parentale pour évoquer en parallèle les ressentis familiaux et le vécu à la maison. « La participation active parentale » rappelle Martial Franzoni « est l'un des facteurs différenciant mais déterminant du CEOP, qui fait toute la différence dans notre approche. Les parents ne sont pas cantonnés au seul CVS (Conseil de la Vie Sociale), mais sont parties prenantes de la construction des parcours avec les professionnels ».

### DES ATOUTS MULTIPLES

Et parmi les autres facteurs clés de bon fonctionnement du CEOP, l'ancien directeur cite également l'importance de poursuivre le travail d'expérimentation – « pour continuer à être demain comme hier, à la pointe de l'innovation » – mais aussi maintenir les nombreuses coopérations nationales et internationales du CEOP au sein des réseaux de surdité dans lesquels il est historiquement engagé.  
« Mais notre atout fondamental reste

la dynamique et la cohésion qui existent au sein de notre équipe » ajoute Delphine Poisson. « Au CEOP, nous travaillons tous beaucoup et chacun s'investit en complément de son travail dans des groupes de réflexions internes, des formations ou des projets de recherches, qui nous mettent à la pointe des évolutions. Chez nous, il n'y a pas de place pour une approche corporatiste ou segmentée : nous sommes tous extrêmement soudés et travaillons dans le même but : l'épanouissement des enfants, et les progrès que nous les aidons à accomplir ».

### LE BON MOMENT POUR SE RAPPROCHER DE L'ESSOR

Mais comme souvent quand les associations peinent à atteindre des tailles critiques, les fonctionnements deviennent plus difficiles et les autorités de contrôle et de tarification poussent à la fusion.  
« L'ARS (Agence Régionale de Santé) et la DDAS (Direction Départementale d'Action Sociale) voulaient nous rapprocher d'une grosse fondation, mais nous ne le souhaitons pas, voulant rester à taille humaine et ne pas nous perdre » se souvient

Martial Franzoni. « C'est pourquoi le contact avec L'ESSOR, souhaité en raison de mon départ anticipé pour raison de santé, est arrivé au bon moment et le rapprochement s'est fait assez naturellement. Ils avaient la taille souhaitée et nous partageons les mêmes valeurs fondamentales : l'accueil de la personne dans sa globalité et pas seulement dans le traitement de sa déficience. Et surtout, l'accompagnement par L'ESSOR permettait à la nouvelle direction de se centrer sur son cœur de métier ».

Un rapprochement dont Delphine Poisson se félicite également : « Cela sécurise l'avenir. Certes, nous nous sentons pour l'instant un peu seuls dans ce nouveau pôle de L'ESSOR mais il y aura peut-être d'autres centres accueillant des déficients sensoriels un jour ? J'ai été rapidement intégrée aux réunions des directeurs et bien accueillie ; l'un d'eux est d'ailleurs déjà venu me voir au CEOP. Car même si les pathologies que nous accompagnons sont différentes, je suis sûre qu'il pourrait y avoir des passerelles avec plusieurs dispositifs de L'ESSOR ».

Et sur ce point, nul n'en doute !



## PAROLE À (Interviews croisées de)



**Robert BOUQUIN**  
Président du CEOP



**François ESSIG**  
Vice-Président de L'ESSOR.

### **EI :** *Comment s'est faite votre entrée en contact avec le CEOP ?*

**RB :** Parent d'un enfant sourd, j'ai connu la difficulté à la fin des années 1980 de trouver de bons interlocuteurs pour accompagner mon fils, jusqu'à ce que j'entre en relation avec le CEOP. Plus tard, mes responsabilités professionnelles en tant que directeur des collectivités locales au sein du ministère de l'Intérieur puis préfet m'ont conduit à disposer d'un réseau relationnel assez étoffé. J'ai mis ces expériences et ce réseau relationnel au service du CEOP dont je suis devenu le président en 1982 jusqu'à ces dernières semaines.

**FE :** Je suis entré en contact avec le CEOP lorsqu'ils souhaitaient discuter avec nous d'un rapprochement, initié par notre expert-comptable commun. Je les ai rencontrés avec Pascal Cordier (alors Directeur général de L'ESSOR) et ai eu le plaisir d'y retrouver Robert Bouquin. Nos liens anciens ont facilité les échanges et nous avons très rapidement trouvé un accord autour de nos valeurs communes.

### **EI :** *Qu'est-ce qui contribue selon vous à faire du CEOP, un établissement à part et différent des autres ?*

**RB :** Une des forces du CEOP, réside dans les deux mots fondamentaux de son sigle : expérimental et pédagogique. Ils font toute la valeur et la différenciation de ce collectif de professionnels spécialisés. Expérimental, car nous recherchons constamment de meilleurs moyens de communiquer avec les enfants et accompagnons les projets de recherche innovants. Pédagogique, car nous adaptons nos approches à chaque enfant, de manière individualisée et personnalisée. Aujourd'hui, on peut dire que le CEOP est reconnu comme la structure de pointe et de référence en France et en Europe sur l'accompagnement orthophonique des enfants sourds

**FE :** J'ai été frappé de mon côté par l'image de qualité qui ressort du travail effectué au CEOP, et cette image est totalement justifiée. J'ai tout de suite apprécié leurs initiatives dans le domaine de la recherche et de la formation. Le CEOP est une petite association, mais elle est extrêmement performante !

### **EI :** *Quels bénéfices le CEOP et L'ESSOR vont-ils tirer de leur rapprochement ?*

**RB :** L'ESSOR nous apporte avant tout une solution de continuité pour nos activités. Nous avons une philosophie d'action identique et leur apport en matière de ressources et services centraux va être important. Je suis très confiant pour l'avenir d'un point de vue administratif. D'un point de vue technique, c'est une nouvelle approche pour L'ESSOR dans un domaine qu'ils ne connaissent pas, mais je constate qu'ils s'y intéressent beaucoup et travaillent déjà efficacement avec la direction, les professeurs, les médecins, les pédopsychiatres, les infirmières et les psychologues.

**FE :** Les intérêts de ce rapprochement sont réciproques. Pour le CEOP, les enfants accueillis pour des raisons de surdité ont parfois un deuxième handicap, et L'ESSOR pourra souvent apporter un accompagnement complémentaire pour ces enfants. Et inversement, le CEOP peut apporter beaucoup à L'ESSOR en matière de formation et de recherches, mais aussi en expérience de montage d'actions de mécénats et partenariats. Nous allons notamment veiller à conserver au CEOP une part importante d'autonomie, comme nous le faisons pour nos autres établissements. Cela fait partie de notre philosophie de gestion. Mais je suis très confiant dans notre capacité à réussir ce rapprochement avec des bénéfices réciproques tant pour le CEOP que pour L'ESSOR.

## À NOTER

**9 ET 10 NOVEMBRE 2021**

« PENSONS ET TRAÇONS  
ENSEMBLE L'AVENIR »  
ANMECS-10<sup>èmes</sup> Rencontres  
Nationales des MECS - Saint-Malo

**29, 30 SEPT. ET 1<sup>er</sup> OCT. 2021**

« PROTECTION DE L'ENFANCE  
ET HANDICAP : UNE DOUBLE  
VULNÉRABILITÉ »  
41<sup>èmes</sup> Assises du CNAEMO - METZ

**DU 1<sup>er</sup> AU 3 DÉCEMBRE 2021**

« DE LA CULTURE DANS L'AIRe »  
26<sup>èmes</sup> journées de l'AIRe -  
RENNES



**EMMANUELLE FLOCH**

est orthophoniste et cheffe de service paramédical au CEOP.

**EI : Comment avez-vous commencé à travailler au CEOP ?**

**EF :** Oh vous savez, j'ai souvent l'habitude de dire que je suis « tombée en surdité » dès la fin de mes études et de mon diplôme en 81, puisque j'ai rejoint le CEOP en 1982. L'équipe était alors plus restreinte et les orthophonistes plus nombreuses (la loi le permettait). C'était le début de la langue des signes (LSF) : en l'expérimentant d'abord auprès des enfants, Madame Matteodo voulait s'assurer que la LSF ne les empêcherait pas de parler mais au contraire, pouvait les aider à s'exprimer. C'était novateur à l'époque.

**EI : Comment combinez-vous vos actions avec celles des autres professionnels ?**

**EF :** Cela se fait facilement au CEOP, car nous avons une relation très équilibrée entre professionnels, que l'on soit professeur, éducateur, psychomotricien ou orthophoniste. Ce sont des regards, des points de vue différents portés sur les enfants et qui sont, de ce fait, enrichissants. On suit les enfants en équipe pluridisciplinaire et chacun apporte sa part à la construction de leur parcours. En général, les orthophonistes présentent les notions de langage qui seront ensuite reprises sur un plan plus scolaire (grammaire, conjugaison...) par les professeurs.

**EI : Qu'est-ce qui a principalement changé ces dernières années dans vos pratiques ?**

**EF :** Sans hésitation, je dirai que c'est l'arrivée des implants cochléaires il y a une trentaine d'années qui a profondément modifié notre manière de travailler. Quand l'implantation se fait tôt et que cela fonctionne bien, le travail en orthophonie est vraiment facilité et permet une progression plus rapide et naturelle des enfants.



**SANDRINE PERRAUDEAU**

est professeure spécialisée au CEOP.

**EI : Vous êtes aujourd'hui au CEOP, à l'issue d'un parcours atypique ?**

**SP :** Oui, effectivement. Après des études en neuro-sciences, j'ai effectué tout un parcours professionnel en musicologie pour étudier les effets de la musique sur les apprentissages des enfants sourds. J'ai parallèlement été cheffe de chœur et ce parcours m'a conduit à entrer au CEOP il y a onze ans, comme référente musique.

**EI : Quels sont les apports bénéfiques de la musique pour les enfants sourds ?**

**SP :** Comme les personnes entendantes, les enfants sourds ont les mêmes compétences pour écouter et ressentir les émotions que génère la musique. Ils saisissent les vibrations et les informations rythmiques qui vont donner du plaisir et les aider à percevoir la musique, à défaut de l'entendre pleinement. De plus, en travaillant dans des classes musicales dédiées, cela aide les apprentissages notamment en logico-maths, car les problématiques sont similaires. La musique permet une approche ludique de ces enseignements plus complexes.

**EI : Un professeur spécialisé en musique, ça doit intriguer ?**

**SP :** Non, car c'est vraiment cohérent avec la vocation expérimentale que le CEOP a toujours voulu maintenir, et c'est une méthodologie au même titre qu'une autre. Et cela continue : encouragée par le CEOP, je fais de la recherche notamment sur les notions de mouvements et d'interactions dans la musique du début du siècle dernier. L'innovation et la recherche font partie des valeurs du CEOP.

**EI : Quel regard portent vos collègues sur vos pratiques ?**

**SP :** Ils sont enthousiastes et reconnaissent la complémentarité de mon approche. Il y a ici un côté très solidaire de l'équipe et beaucoup de respect pour les parcours très différents que nous avons tous eus. Une chose nous rapproche souvent, c'est de nous être dits, jeunes, « un jour, je viendrai travailler au CEOP » !

**LE CHIFFRE**

20

Nombre d'administrateurs à L'ESSOR avec l'arrivée de Madame MILLET en avril 2021, ancienne administratrice du CEOP.



**L'ESSOR**  
Pour être acteur de sa vie

N° 40 • Juin 2021

- Rédacteur en chef : Gaël Escaffre • Conception et rédaction : Partenaires d'Avenir
- Crédits photos : D.R. L'ESSOR - Adobestock
- 79 bis, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine • lessor@lessor.asso.fr



[www.lessor.asso.fr](http://www.lessor.asso.fr)